BULCOM

Laténa · Le Landeron · Lignières · Cornaux · Cressier

Bulletin des Communes **N°41 - Vendredi 6 novembre 2026**

Petits monstres, grandes frayeurs et pluie de bonbons

ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL
Maintenance • Dépannage • Conseil
Depuis 1999
Christian Studer
info@ordifute.ch
www.ordifute.ch
032 846 13 40



Dans les localités de l'Entre-deux-Lacs comme ailleurs, notamment à Cornaux, Halloween a une nouvelle fois fait frissonner petits et grands. Sorcières, vampires, squelettes et autres créatures inquiétantes ont envahi les rues à la recherche de friandises. Entre maisons décorées, mises en scène effrayantes et récoltes de bonbons, la fête s'est prolongée dans le préau de l'école, autour d'une raclette proposée par le CESC. Une soirée aussi monstrueuse que conviviale. Isabelle Nicolet-dit-Félix y était, elle nous en parle en page 11

Cave des Lauriers 1879
Jungo & Fellmann - Cressier
Livraison gratuite à domicile
75cl.ch
Ouvert Samedi de 10 à 12h ou RDV

BULCOM
Boostez votre communication !
Cet emplacement publicitaire est fait ***pour vous***
annonces@bulcom.ch
032 756 97 93

NOUVEAUTÉ - Automne 2026
Automatique
Son naturel
IA HYPERSONIC
Connecté
Rechargeable
PHONAK AUDÉO EON
Bilan auditif gratuit
Essais d'appareils sans engagement
Les mêmes appareils que la concurrence, mais jusqu'à CHF 3'000.– moins cher
Economisez sur le prix, pas sur la qualité !
AUDITION DU LAC
Oui, vous méritez d'entendre la vie !
Rue de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
032 724 55 66
info@auditiondulac.ch
www.auditiondulac.ch
Michel Haenger
audioprothésiste indépendant
avec brevet fédéral
+30 ans d'expérience

pharmacieplus du bourg marin-épagnier
pharmacieplus des 3 chevrons cressier
un plus pour chacun

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX

INFORMATION À LA POPULATION - CONFÉRENCE PLR CORNAUX

Et si le mental pouvait changer le cours d'une carrière ?

Pour notre deuxième conférence, nous aurons le plaisir d'accueillir **un enfant de Cornaux,** Jayson Leutwiler, qui viendra partager son parcours de sportif, ses défis et les moments qui ont marqué sa carrière.

« Le mental a sauvé ma carrière »

Dimanche 8 novembre 2026 à 17h00 - Salle ta'tou à Cornaux

Une conférence inspirante et authentique, ouverte à toutes et tous.
Retrouvez toutes les informations sur le flyer ci-joint.
Nous nous réjouissons de vous y retrouver nombreux !





LIGNIÈRES

DERNIER RAMASSAGE HEBDOMADAIRE DES BIODECHETS (DÉCHETS VERTS)

Le dernier ramassage porte à porte aura lieu vendredi 13 novembre 2026. Durant les mois d'hiver, des containers sont disponibles à la déchetterie de l'ancien Battoir.
Nous rappelons également que les déchets verts déposés doivent être impérativement exempts de matériaux étrangers (plastiques ou autres emballages) qui perturbent le cycle du compostage et occasionnent des frais de tri supplémentaires.

CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 06.11.26 au 07.12.26
Publication FAO n° 45
Dossier SATAC n° 124471
Parcelle(s) et coordonnées : 4484 - Cressier ; 2567163/1210739
Situation : Frochaux 6
Description de l'ouvrage : Aménagement du pipeline vers la balise 318 (OJNSA)
Requérant(s) : Claude Cosandier Oleoduc du Jura Neuchâtelois, c/o Varo Refining (Cressier) SA, 2088 Cressier
Auteur(s) des plans : Jean-Marc Jeanneret AJS ingénieurs civils SA, Rue de la Place d'Armes 5, 2001 Neuchâtel
Demande de permis de construire : Sanction définitive
Affectation de la zone : Zone agricole / Entrée en vigueur le 15.05.2002
Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 24 LAT ; Espace réservé aux eaux ; Distance à une forêt ; Défrichement ; Art. 19 LCFo ; Zones S2 et S2el
Particularités : Zone de crêtes et forêts / entrée en vigueur le 14.02.1966 ; Périmètre de protection des sites bâtis
La pose de perches gabarit est exigée Oui
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

IMPRESSUM

Tirage : 11'000 ex.
Adresse : Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch
Publicité : Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch
Mise en page : Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch
Rédaction : Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50
Responsable d'édition : Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch
Abonnement : 95 francs
Délai pour les textes : mardi 17h
www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER

JARDINS COMMUNAUX – PARCELLES DISPONIBLES

Nous vous informons que plusieurs jardins communaux seront prochainement disponibles à la location.
En cas d'intérêt, nous vous invitons à prendre contact avec la commune.
Nous restons à votre disposition pour toute informations complémentaires.

Le Conseil communal

CRESSIER

INFORMATION À LA POPULATION – ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de renforcer la sécurité des usagers de la route, notamment au niveau des passages piétons, des adaptations doivent être réalisées sur l'éclairage public du village de Cressier.
Toutefois, les travaux nécessaires à ces adaptations n'ont pas encore pu être réalisés par le Groupe E.
Par conséquent, nous vous informons que dès le **lundi 2 novembre 2026,** l'éclairage public de l'ensemble du village de Cressier restera allumé durant toute la nuit, y compris pendant la plage horaire habituelle d'extinction, soit de **00h30 à 05h30.**
Cette mesure restera en vigueur jusqu'à la réalisation des travaux permettant d'assurer un éclairage adapté des passages piétons. Ceux-ci devraient être achevés d'ici à **fin mars 2027.**
Nous remercions la population pour sa compréhension.

Le Conseil communal



ATELIERS ALPH'ART SÀRL
PEINTURE & PLÂTRERIE • DÉCORS & PATRIMOINE

Annoncez
la couleur,
nous l'appliquerons.



PEINTURE · PLÂTRERIE · DÉCORS

www.alphart-peinture.ch
Ateliers : Chemin de la plage 10 – 2072 St Blaise
Bureaux : Rue de Soleure 43 – 2525 Le Landeron
078 257 67 40 ou 078 674 92 29

AVIS OFFICIELS des communes





LATÉNA

PERMETTRE AUX JEUNES DE DÉCOUVRIR LA RICHESSE DE L'OFFRE CULTURELLE À MOINDRE COÛT? C'EST POSSIBLE GRÂCE À L'AG CULTUREL.

Cet abonnement permet aux jeunes de moins de 26 ans, étudiant-es ou non, d'accéder librement et à volonté à plus de **10 000 concerts, expositions, festivals, films et spectacles.** Pour seulement 100 francs par an, il leur ouvre les portes de **plus de 370 institutions et lieux culturels** dans les cantons de Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Tessin et Valais.
Le **canton de Neuchâtel** compte actuellement **60 lieux partenaires.** Près de Laténa, Le Laténium ainsi que le Ersatz Festival font partie de l'offre. Ailleurs dans la région l'AG culturel donne également accès aux partenaires suivants: Centre Dürrenmatt, Théâtre du Passage, MUZOO, Cinéma Minimum ainsi qu'à de nombreux musées. Sans oublier tous les autres lieux et institutions des autres cantons.
En quête d'une idée-cadeau? Commandez un bon cadeau AG culturel et offrez 365 jours de découvertes et sorties culturelles.
AG culturel | Kultur-GA est une association à but non lucratif, soutenue par les cantons dans lesquels l'abonnement est valable. Sa mission est de faciliter l'accès à la culture pour les jeunes et de les inciter à la découverte et à la curiosité.
agculturel.ch

LATÉNA

CLUB DU JEUDI

Dans le cadre des rencontres mensuelles du Club du Jeudi La Tène, la conférence de M. Rémy Voirol, ancien chancelier de la ville de Neuchâtel, prévue le 12 novembre 2026 débutera exceptionnellement à 15 h au lieu de 14 h 30, salle La Tène, Espace Perrier, Marin. Ceci en raison du repas des Aînés prévu de 11 h 30 à 14 h à l'Auberge de La Tène.



AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA

NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ SUISSE BIOMÉTRIQUE

À partir du 2 novembre 2026, les citoyennes et citoyens suisses pourront choisir entre deux modèles de carte d'identité : la carte actuelle, non biométrique, ou une nouvelle carte biométrique.

Qu'est-ce qui change ? Comme le passeport biométrique, la nouvelle carte sera équipée d'une puce contenant les données personnelles, une photo et deux empreintes digitales. Elle offrira ainsi une sécurité renforcée contre la falsification et l'usurpation d'identité. De plus, la carte d'identité biométrique garantira à long terme que les citoyennes et citoyens suisses puissent voyager sans entrave au sein de l'UE.

Est-ce obligatoire ? Non. Chacune et chacun pourra choisir le modèle qui correspond à ses besoins. La carte non biométrique reste suffisante pour une utilisation en Suisse. Les cartes déjà délivrées restent par ailleurs valables jusqu'à leur date d'expiration.

Où demander sa carte ? La nouvelle carte biométrique pourra être demandée auprès du Service cantonal de la population, sur rendez-vous. Les rendez-vous peuvent être pris avant le 2 novembre, mais la saisie des données biométriques ne pourra débuter qu'à partir de cette date.

La carte d'identité non biométrique pourra quant à elle toujours être demandée auprès de l'Accueil de la population, à Saint-Blaise.

Combien ça coûte ? Les deux modèles seront proposés au même prix :
70 francs pour les adultes
35 francs pour les personnes mineures.

Les deux modèles pourront toujours être commandés en même temps que le passeport biométrique et bénéficier du tarif spécial « combi ».
Retrouvez toutes les informations utiles via le QR code.



LATÉNA

MISE AU CONCOURS

Agent-e de sécurité publique à 70 %

Formation en emploi incluse

Votre mission

En tant qu'agent-e de sécurité publique, vous contribuez activement au bien-vivre ensemble et à la qualité de vie sur notre territoire communal. Présent-e sur le terrain, vous veillez au maintien de l'ordre et de la tranquillité publics, favorisez une relation de proximité bienveillante avec la population et garantissez le respect des règles de stationnement.

Vos responsabilités

- Suivre et réussir la formation d'assistant-e de sécurité publique, intégrée et financée en emploi ;
- Assurer la surveillance et la sécurité aux abords des écoles ;
- Gérer la circulation, contrôler les véhicules et veiller au respect de la réglementation en matière de stationnement ;
- Informer, sensibiliser et prévenir sur le domaine public pour assurer un cadre de vie harmonieux ;
- Rédiger des rapports et notifier différents actes ;
- Dénoncer les contraventions selon les règlements communaux et les lois cantonales d'exécution communale.

Votre profil

- Titulaire d'un CFC (ou titre jugé équivalent) ;
- Fortement motivé-e à entreprendre une reconversion professionnelle et apprendre un métier de terrain passionnant ;
- De nationalité suisse ou titulaire d'un permis C, avec jouissance des droits civils et domicile en Suisse ;
- Détenteur-trice d'un permis de conduire de catégorie B en cours de validité ;
- Extraits de casier judiciaire et des poursuites vierges ;
- Maîtrise du français et aisance avec les outils informatiques usuels ;
- Grande maturité émotionnelle, doté-e d'un sens aigu de la diplomatie, de l'intégrité et de la déontologie ;
- Esprit d'initiative, discrétion et grande polyvalence ;
- Flexibilité horaire et disponibilité pour des services en soirée et en week-end ;
- Capacité à travailler de manière autonome et en équipe ;
- Bonne condition physique et résistance au stress.

Pourquoi nous rejoindre ?

- Une formation complète en emploi pour donner un nouvel élan à votre carrière ;
- Un rôle de terrain varié au sein d'une commune dynamique et en pleine croissance ;
- Des conditions de travail adaptées aux exigences du poste.

Entrée en fonction : à convenir

N'hésitez plus : envoyez votre candidature, accompagnée des documents usuels à Latena.Recrutement@ne.ch ou à Commune de Laténa, Ressources Humaines, Grand'Rue 35, 2072 Saint-Blaise, avec la mention « Confidentiel », **jusqu'au 9 novembre 2026.**

Seules les candidatures complètes seront prises en considération.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Madame Dora Marques, responsable du secteur de la sécurité publique, au 032 886 66 00 ou le Service des ressources humaines, au 032 886 65 40.

LATÉNA

PROCLAMATION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL SUPPLÉANT

Lors de sa séance du 28 octobre 2026, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général suppléant **M. Marc Borel,** proposé par le parti Union Démocratique du Centre Laténa, par suite de l'élection au Conseil général avec effet au 20 mai 2026 de M. Markus Schneider.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électrices et électeurs conformément à la Loi sur les droits politiques (LDP) du 17 octobre 1984 et les informe que tout recours concernant la validité de cette élection complémentaire doit être adressé à la Chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent la publication du présent avis.

Laténa, le 6 novembre2026 CONSEIL COMMUNAL

Editeur : Aprint Holding SA | Rue de la Clef 7 | 2610 St-Imier

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 06.11.26 au 07.12.26
Publication FAO n° 45
Dossier SATAC n° 124647
Parcelle(s) et coordonnées : 3579 - Marin - Epagnier ; 2567945/1206323
Situation : Marais d'Epagnier ; Rue Paul-Vouga 222
Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur air/air
Requérant(s) : Maria Economidis, 2074 Marin-Epagnier
Auteur(s) des plans :
Demande de permis de construire : Sanction minime importance
Affectation de la zone : Zone d'habitation densifiée / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Autorisation(s) spéciale(s) :
Particularités : PQ en vigueur / Sur le Crêt 9 et 10 / Entrée en vigueur le 17.09.1998
La pose de perches gabarit est exigée Oui
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



LE LANDERON - LIGNIÈRES - LA NEUVEVILLE - NODS

ARRÊTÉ

L'arrêté ci-dessous est publié conformément à l'article 129, 2ème alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.
Il peut être consulté à la Step du Landeron, rue du Port 1, 2525 Le Landeron.
Séance du Conseil intercommunal du SIEL du 20 octobre 2026
Intitulé de l'arrêté :
1. Budget 2027 du SIEL (non soumis au délai référendaire)

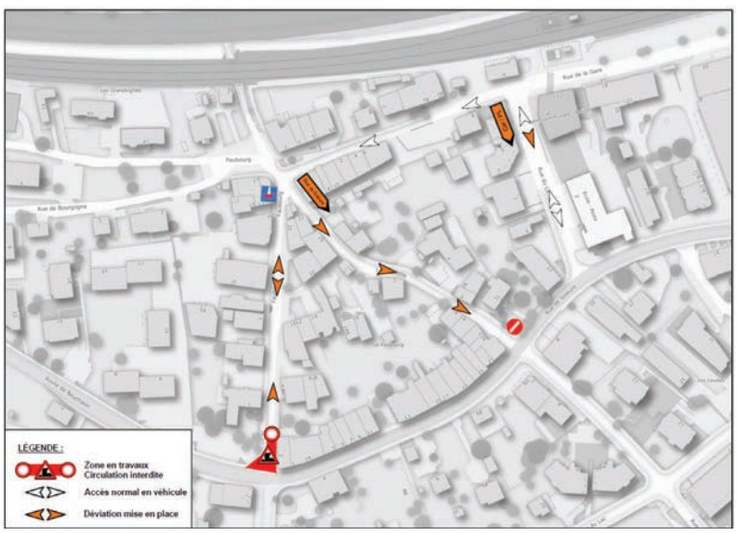
Echéance du délai référendaire : (non soumis au délai référendaire)

LE LANDERON

AVIS DE TRAVAUX – RÉFECTION DU CARREFOUR FAUBOURG/ST-MAURICE

Madame, Monsieur,
Nous vous informons que les travaux de réfection du carrefour Faubourg/St-Maurice débuteront **dès lundi 2 novembre 2026 pour une durée de 1 mois environ** selon conditions météo.
Durant cette période, la circulation sera interdite dans la zone concernée. Une déviation sera mise en place comme représenté sur le plan ci-dessous.
L'accès piéton sera assuré pendant toute la durée des travaux, bien que certaines difficultés ponctuelles puissent survenir.
Dans un souci de coopération et afin de garantir la bonne réalisation des travaux ainsi que la sécurité de toutes et tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place.
En cas de besoin, vous pouvez vous adresser directement au contremaître de l'entreprise de construction (casque rouge).
Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions pour votre collaboration et votre compréhension.
Maître d'ouvrage : Commune du Landeron - Services techniques - 032 886 48 60
Direction des travaux : Mauler SA ingénieurs civils - 032 732 55 55
Entreprise de construction : S. Facchinetti SA - 032 720 12 12

Commune du Landeron



LeLanderonAprèsDemain

Repair Café
Le Landeron: Jeter ? Pas question !

Dimanche 8 novembre 2026

De 11h à 16h à la Cure Catholique, rue St Maurice 3, Le Landeron

Venez réparer vos objets courants avec nos experts bénévoles :
Electro-ménager
Outils
Multimédia, ordinateurs (utilisation)
Habits, couture
Vélo
Etc.

Nous vous accueillerons également volontiers pour boire un café.



www.lelanderonapresdemain.org
info.lelanderonapresdemain@gmail.com
Jean-Philippe Senn 079 549 29 04

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON

CONVOCATION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Jeudi 12 novembre 2026, à 20h00
A l'Aula du Nouveau bâtiment administratif (NBA)

Ordre du jour

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 25 juin 2026.
3. Nomination de 3 membres pour la commission de police du feu selon arrêté 1519 du 25 juin 2026, sanctionné par le Conseil d'Etat le 26 août 2026, à partir du 1er janvier 2027.
4. Nomination d'un-e membre au sein de la commission de police du feu pour la période 12.11-31.12.2026, suite à la démission de M. Stéphane Perrenoud du 29 septembre 2026.
5. Désignation d'un-e membre au sein de la commission agricole et des améliorations foncières, suite à la démission de M. Stéphane Perrenoud du 29 septembre 2026.
6. Nomination d'un-e délégué-e au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal d'épuration des eaux du Landeron, de Lignières, La Neuveville et Nods (SIEL), suite à la démission de M. Stéphane Perrenoud du 29 septembre 2026.
7. Nomination d'un-e membre au Conseil régional du Syndicat régional de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL), suite à la démission de M. Stéphane Perrenoud du 29 septembre 2026.
8. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la création d'un emploi à plein temps pour le cantonnement forestier du Landeron-Lignières.
 Arrêté 1523. Rapport à l'appui.
9. Questions écrites.
10. Pétition.
11. Lettre.
12. Questions orales.
13. Divers du Conseil communal.

Le Landeron, le 5 octobre 2026 Conseil communal

Publication dans la FO le 20 novembre 2026, fin du délai référendaire le 11 janvier 2027

LE LANDERON

STAGE DÉCOUVERTE - AGENT-E D'EXPLOITATION (VOIRIE)

Les travaux publics proposent aux jeunes intéressés par un apprentissage d'agent-e d'exploitation (voirie) CFC un stage découverte (2 à 3 jours).
Pendant ce stage vous aurez la possibilité de découvrir plusieurs aspects du métier, tels que :

- Les travaux d'entretien du domaine public : routes, trottoirs, ruisseaux, espaces verts et publics ;
- L'entretien des véhicules et machines du service voirie, gestion des stocks ;
- L'entretien des ouvrages : dessableurs, dégrilleurs, etc.

En cas d'intérêt, merci d'envoyer une lettre de motivation et votre CV à commune.lelanderon@ne.ch
Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact au : +41 32 886 48 60.



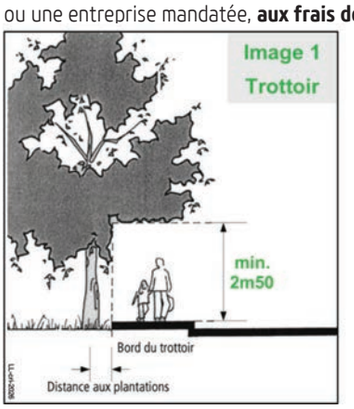
LE LANDERON

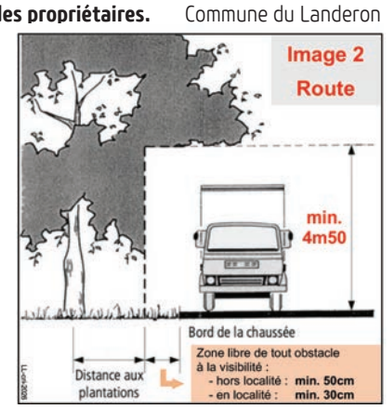
ÉLAGAGE DES ARBRES ET TAILLE DES HAIES EN BORDURE DE ROUTE

Le service des travaux publics rappelle aux propriétaires qu'ils doivent tailler les branches d'arbres et les haies en bordure de la voie publique (routes, chemins et trottoirs) de façon à ne pas gêner la circulation, l'éclairage public ou limiter la visibilité.
Les branches ne peuvent dépasser :

- Au-dessus d'un trottoir ou d'un passage pour piétons à une hauteur inférieure à 2m50 *(image 1)*
- Au-dessus de la route, y compris sur la distance latérale au bord de la chaussée (largeur libre) à une hauteur inférieure à 4m50 *(image 2)*
- La largeur libre doit être d'au moins 50cm hors localité et 30cm en localité, par rapport au bord de la chaussée *(image 2)*

Un délai est fixé au 30 novembre 2026 pour exécuter ces travaux.
Passé cette date, les tailles non effectuées le seront d'office par le service de voirie ou une entreprise mandatée, **aux frais des propriétaires.** Commune du Landeron





LE LANDERON

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 06.11.26 au 07.12.26
Publication FAO n° 45
Dossier SATAC n° 124529
Parcelle(s) et coordonnées : 6453,6452 - Le Landeron ; DP1 Lac de Bienne ; 2572458/1211337
Situation : Les Pêches ;
Description de l'ouvrage : Mise en place d'une nouvelle bouée de gréement
Requérant(s) : Commune du Landeron, Rue du Centre 6 ; 2525 Le Landeron
Auteur(s) des plans :
Demande de permis de construire : Sanction minime importance
Affectation de la zone : Plan spécial Agrandissement du port et réaménagement des rives / Entrée en vigueur le 21.02.2001 DP Lac de Bienne
Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 24 LAT ; Espace réservé aux eaux ; LPêche ; LEaux
Particularités :
La pose de perches gabarit est exigée Non
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON

FERMETURE DES TERRAINS DE FOOTBALL

Madame, Monsieur,
Nous vous informons que les deux terrains de football **sont fermés** pour la saison hivernale à partir du lundi **9 novembre 2026** et ce jusqu'à nouvel avis.
Ces terrains sont **mis à ban,** dès lors personne ne doit y pénétrer.
Nous vous remercions de votre compréhension.

Commune du Landeron

ENTRE-DEUX-LACS

« L'horoscope » de Dieu = promesses de Dieu

« Ce ne sont pas des projets de malheur mais des projets de bonheur que je forme pour vous. Je veux vous donner un avenir plein d'espérance » (Jér. 29v11)

Né entre le 1er janvier et le 31 décembre

« La grâce de Dieu source de salut pour tous les hommes a été manifestée. Elle nous enseigne à renoncer à l'impiété, aux désirs de ce monde » (Tite 2v11)

L'astre du matin

« Notre Dieu est plein de tendresse et de bonté. Il a fait briller sur nous une lumière venue d'en-haut, comme celle du soleil levant » (Luc 1v78)

Ascendant

« Ainsi avant la création du monde, Dieu nous a choisis dans le Christ pour que nous soyons saints et sans défauts devant ses yeux. Dieu nous aime et depuis toujours, il a voulu que nous devenions ses fils et ses filles par Jésus-Christ » (Eph. 1v4)

Amour

« Ni les puissances, ni les êtres d'en-haut, ni ceux d'en-bas, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'Amour de Dieu ». (Rom. 8v39)

Santé

« Voici une parole sûre : si nous sommes morts avec le Christ, avec lui nous vivrons aussi ». (2 Th. 2v11)

« Ne soyez inquiets de rien, mais demandez toujours à Dieu ce qu'il vous faut. Et quand vous priez, faites vos demandes avec un cœur reconnaissant ». (Ph. 4/6)

Travail

« Mon fils soit fort et courageux. Mets-toi au travail sans peur et ne te décourages pas. Il ne te laissera pas, il ne t'abandonnera pas jusqu'à la fin des travaux entrepris pour le service de son temple ».
(1Chron. 28v20)

Argent

« Je ne dis pas cela parce que j'ai besoin de quelque chose ! non, j'ai appris à me contenter de ce que j'ai ». (Ph. 4v11)

« Et mon Dieu vous donnera tout ce qui vous manque par le Christ-Jésus, tellement sa gloire est grande ». (Ph. 4v19)

Voyage

« Le Seigneur veillera sur toi depuis ton départ jusqu'à ton retour, dès maintenant et pour toujours ». (Ps. 121v8)

Evènements du monde

« Vous allez entendre des bruits de guerres proches ou lointaines. Attention n'ayez pas peur !
Tout cela doit arriver mais cela ne sera pas encore la fin ». (Matt. 24v6)

Evènement personnel

« On annoncera au monde entier cette Bonne Nouvelle du Royaume pour que tous ceux qui ne connaissent pas Dieu l'entendent ».
(Matt. 24v14)

Paix

« Ainsi la paix de Dieu, qui dépasse tout ce que nous pouvons comprendre, gardera vos cœurs et vos pensées unis au Christ-Jésus ».
(Ph. 4v7)

Paroisse de l'Entre-deux-Lacs





LA NEUVEVILLE - AU PROGRAMME !

CINÉ2520
WWW.CINE2520.CH

DIGGER
Action de Alejandro González Iñárritu
avec Tom Cruise, Sandra Hüller, John Goodman, Michael Stuhlbarg, Sophie Wilde



L'homme le plus puissant au monde se lance dans une mission effrénée pour s'ériger en sauveur de l'humanité avant que la catastrophe, qu'il a lui-même déclenchée, n'anéantisse la planète.

SA 7 novembre à 20 h en VF
DI 8 novembre à 20 h en VOST
14 (16) ans – USA – 2 h 9 – 2026

L'ABANDON
Documentaire de Gabriela Schärer



Tout le monde connaît le nom de Samuel Paty, mais peu de gens connaissent réellement son histoire. Le 16 octobre 2020, Samuel Paty, professeur d'Histoire-Géographie, est assassiné à la sortie de son collège. À la lumière des enquêtes et des procès, ce film revient sur ses onze derniers jours, et l'engrenage qui a conduit à sa mort tragique.

VE 6 novembre à 20 h
12 ans – FR – 1 h 40 – 2026

NICOLE NICOLE
Documentaire de Lauren Dällenbach



Nicole, 55 ans, et sa mère Alberte, 87 ans, vivent ensemble dans une villa au bord du Léman. Leurs habitudes les figent dans la codépendance : Nicole, on l'imagine incapable d'autonomie et Alberte est terrifiée à l'idée de se retrouver seule. Mais en se rapprochant de Lauren, sa nièce cinéaste, Nicole va explorer une possible émancipation. Un film de famille qui choisit la douceur comme moteur.

DI 8 novembre à 17h en présence de la réalisatrice Lauren Dällenbach
8 (12) ans – CH – 1 h 21– 2026

LA PAT' PATROUILLE : LE FILM MISSION DINO
Animation de Cal Brunker



Lorsqu'une mystérieuse tempête surprend leur navire, la Pat' Patrouille s'échoue sur une île tropicale encore inexplorée et peuplée de dinosaures ! Ils y rencontrent Rex, un chiot courageux installé sur l'île depuis des années et devenu un véritable expert des dinosaures. Mais leur ennemi de toujours, M.Hellinger, arrive lui aussi sur l'île avec un projet dangereux : exploiter ses richesses naturelles en creusant des mines.

SA 7 et DI 08 novembre à 14 h en VF
3 (6) ans- USA – 1 h 29 – 2026

POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR WWW.CINE2520.CH

LIGNIÈRES

Bien que tardifs, les comptes affichent un résultat dans le vert

En raison de la surcharge inhérente au système de milice, le législatif de Lignières, réuni récemment, a enfin approuvé les comptes 2025.

Clôturé sur une note positive, cet exercice confirme la bonne santé financière de la commune et lui permet d'envisager l'avenir avec confiance. Alors que le budget prévoyait initialement un déficit de près de 54'500 francs, les comptes 2025 présentent finalement un bénéfice de près de 253'500 francs, pour un total de charges d'un peu plus de 7,4 millions. Toutefois, le Conseil communal entend maintenir une gestion rigoureuse des finances, compte tenu de l'ampleur du programme d'investissements en cours. Cette approche doit permettre de concrétiser plusieurs projets, notamment l'assainissement du collège et du CAD, les mesures de protection contre les crues et les eaux de ruissellement, l'aménagement d'un chemin piétonnier, d'une zone limitée à 30 km/h, d'une place de stationnement et d'un parking au terrain du FC, l'amélioration du cheminement via le Fourmiparc ainsi que le raccordement au réseau du Grand Chaumont.

Communications du Conseil communal

CarPostal: les discussions ont porté leurs fruits. Dès janvier 2027, des dessertes supplémentaires sont prévues en soirée entre Lignières et Le Landeron. Depuis juillet dernier, les jeunes de 6 à 25 ans bénéficient d'une aide cantonale pour leurs abonnements de transports publics, introduite à titre d'essai pour une durée de deux ans.

Déchets: un système de collecte harmonisée des déchets plastiques mélangés et des briques à boissons sera mis en place l'an prochain. Découlant d'une décision cantonale, la collecte des biodéchets avec identification sera également instaurée dans la commune en 2027, de manière pragmatique.

Déneigement: l'entreprise Bieri Grisoni cessera d'assurer le déneigement à partir de l'hiver 2027-2028. Un appel d'offres sera lancé au printemps prochain, a indiqué Cristofe Fontes de Oliveira, notamment en charge des transports et de la gestion des déchets.

Le Temple: afin de répondre aux normes de sécurité incendie pour l'accueil de 200 personnes, les portes ont été adaptées. Des panneaux signalant les issues de secours seront également installés.

Région de défense incendie du Littoral neuchâtelois: le Syndicat de la sécurité civile du Littoral (SSCL) confie sa gestion administrative et opérationnelle à la Ville de Neuchâtel. Cette dernière a accepté de renouveler son contrat de prestations et approuvé le budget. La hausse de plusieurs milliers de francs à la charge de Lignières s'explique par la valorisation des astreintes, une meilleure collaboration entre professionnels et volontaires ainsi que le développement de la formation des jeunes sapeurs-pompiers.

Approvisionnement en eau: le niveau de la nappe phréatique, surveillé en permanence, demeure inférieur aux valeurs saisonnières habituelles. Les pluies de ces derniers jours ne suffisent pas à dissiper toutes les inquiétudes.

Aménagement du territoire et urbanisme: les projets de construction de sept villas et d'un bâtiment industriel ont obtenu leurs permis de construire. D'autres réalisations font actuellement l'objet d'une mise en conformité, a précisé Denis Schleppi, en charge des dicastères concernés.

Brunch des aînés: en raison des 66 inscriptions enregistrées, le brunch s'est finalement tenu en octobre dernier à la salle de la Gouvernière, récemment assainie et ouverte au public. Organisée à l'heure de la récréation, la rencontre intergénérationnelle a offert de beaux moments de partage dans une salle dont l'acoustique a récemment été améliorée. Le buffet a rencontré un véritable succès. Les convives se retrouveront dans ce même lieu le mercredi 2 décembre pour le traditionnel repas de Noël, a rapporté Ophélie Gauchat, en charge de l'Action sociale.

Etat d'avancement des travaux d'assainissement du collège de la Gouvernière

Les travaux de génie civil sont en voie d'achèvement. Les aménagements extérieurs, actuellement en cours, comprennent la pose de pavés, la réalisation du cheminement nord-ouest et la remise en état des trois escaliers. En octobre dernier, les élèves ont participé à la plantation d'arbres et d'arbustes indigènes à l'est du préau scolaire. En récompense, ils ont reçu une casquette offerte par le paysagiste. À l'initiative d'une élève, 20 nichoirs à martinets ont été installés sur les façades de la salle de gymnastique et au nord du collège. Au printemps 2027, les derniers travaux de végétalisation seront réalisés.

Sur le plan technique, les réseaux d'eau et de chauffage, entièrement refaits, sont opérationnels depuis la mi-octobre. Dotée de nouveaux équipements, dont un mur d'escalade, la salle de gymnastique a rouvert ses portes aux activités sportives le 19 octobre. La scène peut désormais être fermée grâce à une nouvelle cloison mobile.

D'ici à fin novembre, toutes les portes d'entrée seront équipées d'un nouveau système de contrôle d'accès permettant de désactiver les clés perdues ou volées. L'ensemble des escaliers et des rampes disposera de nouvelles mains courantes conformes aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et de sécurité incendie. À l'est du collège, la main courante de la rampe sera dotée d'un éclairage intégré écoresponsable, conçu pour limiter la pollution lumineuse et préserver le voisinage ainsi que la faune locale, a expliqué Josiane Chiffelle, en charge du dossier.

GC

À L'AFFICHE

DIGGER
SA 7 NOVEMBRE À 20 H EN VF
DI 8 NOVEMBRE À 20 H EN VOST

L'ABANDON
VE 6 NOVEMBRE À 20 H

NICOLE NICOLE
DI 8 NOVEMBRE À 17 H EN PRÉSENCE DE LA RÉALISATRICE LAUREN DÄLLENBACH

LA PAT'PATROUILLE : MISSION DINO
SA 7 ET DI 8 NOVEMBRE À 14 H EN VF

PROCHAINEMENT

DERBORENCE
NAZA
NI VUE, NI CONNUE
ENGLOUTI
KARMA
LA GRADIVA
QUELQUES MOTS D'AMOUR
CHANGER L'EAU DES FLEURS
L'ESPÈCE EXPLOSIVE
SCROOGE

WWW.CINE2520.CH



PAS PERDUS

Quatre fois l'an, le conseiller aux États Baptiste Hurni (PS/NE) et le conseiller national Damien Cottier (PLR/NE) s'expriment sur un sujet dont on parle dans la «salle des pas perdus» qui abrite les échanges entre parlementaires. Cet automne, ils croisent le fer sur la votation du 29 novembre sur le financement de la 13e rentre AVS par une hausse de TVA.


© Béatrice Devènes

Recevoir 4 francs pour chaque franc investit: l'AVS est le meilleur investissement possible

Le 3 mars 2024, notre pays a vécu une révolution sociale: pour la première fois, le peuple a accepté d'améliorer les retraites en initiative populaire à plus de 58%.

Mais cette 13e rente, il faut la financer. Les initiants l'ont d'ailleurs toujours dit: dans les tracts, dans les débats et même dans le dépliant de vote. Personnellement, je soutenais une solution de compromis, à savoir une augmentation de la TVA et des cotisations sociales. Mais le PLR et l'UDC ont joué un drôle de jeu au parlement: ils ont d'abord pesé de tout leur poids en commission pour que ne reste que le financement par la TVA, ce qu'ils ont obtenu...avant de refuser le projet.

Il n'en demeure pas moins que le résultat global est une avancée sociale importante. On nous dit que c'est une attaque contre le pouvoir d'achat. Or, l'augmentation proposée de la TVA représente selon l'Office fédéral de la statistique pour une personne moyenne 7.- par mois. A titre de comparaison, l'augmentation des primes LaMal rien que cette année représente 20.- par mois et par personne! Si on se bat pour le pouvoir d'achat, alors c'est dans le domaine de l'assurance-maladie qu'il faut intervenir en priorité. Mais étrangement, sur ces thèmes, ceux-là même qui combattent le financement de la 13e rente au nom du pouvoir d'achat sont totalement muets.

Mais oui, il faut le reconnaître, 7 francs de moins par mois dans le porte-monnaie ce n'est pas rien. On doit donc se demander si le jeu en vaut la chandelle.

Toujours selon l'OFS, sur une vie entière, le surcoût proposé de TVA représentera CHF 10'800, alors que la 13e rente représentera une rente supplémentaire moyenne de CHF 39'380. Pour chaque franc payé à la TVA, le cotisant moyen en recevra quasiment 4 parce que l'AVS est l'assurance la plus sociale et la plus redistributive.

Il faut aussi évoquer quelles seraient les conséquences d'un non le 29 novembre. C'est clair, la 13e rente serait quand même payée. On pourrait donc refuser et attendre qu'un financement parfait ne soit proposé. Mais c'est très dangereux. Sans financement additionnel, l'AVS sera dans les chiffres rouges peut-être cette année, sans aucune doute l'année prochaine. Dans la plus optimiste des prévisions, c'est 1 milliard et demi qui manquera dès 2027.

Et c'est précisément ce que recherche le PLR et l'UDC: que le déficit s'installe dans l'AVS pour sortir la tronçonneuse. Ils l'ont assez dit dans le débat, pour eux la seule solution consiste à couper dans les prestations: retraite à 67 ans et massacre des rentes de 20'000 veuves. C'est ce qu'on appelle un pouvoir d'achat à géométrie variable!

Ne les laissons pas faire et votons oui le 29 novembre!

Baptiste Hurni, Conseiller aux Etats (PS/NE)

Non à une hausse de la TVA qui plomberait le pouvoir d'achat

L'AVS est un pilier essentiel de notre système social, un acquis dont la Suisse peut être fière. Et le PLR y est attache: le conseiller fédéral radical Walther Stampfli ne fut-il pas l'un de ses principaux artisans, il y a 80 ans? Il nous appartient de la préserver, pour les retraités d'aujourd'hui comme pour les générations futures.

Le 29 novembre, le choix est clair: continuer d'augmenter les impôts de la classe moyenne pour combler les besoins de l'AVS, ou exiger enfin une réforme digne de ce nom.

Car cette hausse fiscale pour l'AVS n'est pas la première. En 2020, les cotisations salariales et la contribution fédérale ont augmenté pour l'AVS. En 2024, la TVA a déjà été relevée de 0,4 point. Et l'on nous en demande à nouveau autant au moment où primes, loyers et carburant prennent l'ascenseur.

La volonté populaire sera bien sûr respectée: la 13e rente sera versée en décembre, quel que soit le vote. Mais cette hausse fiscale n'en financerait qu'un tiers. Et le Conseil fédéral envisage déjà un financement supplémentaire dans sa «réforme» AVS 2030. On est donc confronté à la tactique du salami.

Les partisans jugent la facture modeste. Elle ne l'est pas. Elle se répercutera sur les prix à la consommation. Or chaque franc compte, surtout pour les familles et les petits revenus. Et d'autre hausses sont déjà en discussion ou en réflexion: pour l'armée, l'AI ou, à nouveau, l'AVS. A ce rythme, la TVA pourrait bientôt approcher 10 %, ce qui coûterait 16,4 milliards à notre économie en dix ans selon l'institut BAK Economics.

Et si l'on voulait encourager le tourisme d'achat, on ne s'y prendrait pas autrement...

Avec près de 90 milliards de recettes, la Confédération n'a jamais disposé d'autant d'argent. Pourquoi Berne devrait-elle répondre à tout par de nouveaux impôts?

Il est temps que le Conseil fédéral présente une vision d'ensemble des défis de l'AVS et de vraies réformes. Est-il juste qu'un maçon entré en apprentissage à 16 ans et un chercheur qui commence à travailler à 32 ans partent à la retraite au même âge? Tenir compte de la durée de cotisation permettrait des solutions différenciées, notamment pour les métiers pénibles. Tous nos voisins ont dû s'adapter aux défis démographiques; la Suisse ne peut continuer à les ignorer.

Les réformes exigent du courage, pas de simples promesses. Sinon on reviendra sans cesse puiser dans le portmonnaie des Suisses. Au Conseil national, le groupe libéral-radical a été le seul à s'opposer unanimement à cette hausse. Le 29 novembre, le peuple peut donner un signal clair pour refuser la tactique du salami: NON à la hausse de la TVA.

Damien Cottier, Conseiller national (PLR), Hauterive

CORNAUX

Les petits monstres ont pris le village d'assaut



Vendredi 30 octobre, à la tombée de la nuit, d'étranges silhouettes ont commencé à déambuler dans les rues de Cornaux. Derrière les portes des maisons décorées, les réserves de friandises attendaient les petits monstres venus réclamer leur butin. Citrouilles illuminées, guirlandes et décorations inquiétantes donnaient au village des allures de décor de film d'épouvante.

Dès 18 heures, les premières troupes se sont mises en route. Vampires, squelettes et sorciers et sorcières ont croisé des pom-pom girls, une infirmière, des Ghostbusters, un pompier, des cosmonautes et même Chucky. Les enfants passaient d'une maison à l'autre, leurs sacs se remplissant au fil des rencontres, tandis que les habitants jouaient volontiers le jeu en ouvrant leurs portes aux visiteurs costumés, dans des décors originaux et effrayants. Les bruitages lugubres et les mises en scène inquiétantes avaient de quoi faire sursauter même les plus courageux...

La tournée terminée, les familles ont rejoint le préau de l'école, où le CESC avait installé son stand. Cette année, la traditionnelle soupe à la courge avait cédé sa place à la raclette. Les incontournables planchettes étaient toujours au rendez-vous, accompagnées de pop-corn et de barbe à papa pour les plus gourmands. De quoi prolonger la soirée autour d'un verre ou d'une assiette, pendant que les enfants dégustaient leur récolte de bonbons tout en s'amusant.

Cette nouvelle édition d'Halloween a encore une fois animé les rues de Cornaux et offert aux habitants une belle occasion de se retrouver dans la bonne humeur malgré le froid. IN





MATCH AU LOTO
FANFARE L'ESPERANCE LAMBOING
SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026 à 20h
Salle du Cheval-Blanc à Lamboing
20 PASSES + ROYALE
15.- la carte / 3 cartes 40.- / planche individuelle 60.-

BONNE CHANCE ET MERCI D'AVANCE POUR VOTRE SOUTIEN !

40 ans de soins à domicile personnalisés et bienveillants dans tout le canton - reconnus par toutes les caisses d'assurance maladie.

Ponctualité - Fiabilité - Qualité des soins et des prestations d'assistance y compris le ménage - Présence 24h/24h

senevitaCasa

Senevita Casa Neuchâtel, Avenue des Pâquiers 1, 2072 Saint-Blaise
+41 32 753 77 20 - info@senevita.ch



LE LANDERON

Assemblée générale de la Société de Développement du Landeron (SDL)

Mercredi de la semaine dernière, l'assemblée générale de la SDL se tenait dans les locaux du NBA. Olivier Perrot, président, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents.
Le procès-verbal adopté, les membres pouvaient entamer le traitement des point de l'ordre du jour.

Rapport du président
De prime abord, Olivier Perreot rappelle qu'elles sont les tâches principales de la SDL, soit: la gestion du camping résidentiel et de passage, le soutien à l'école de musique, à la Fondation de l'Hôtel de Ville, à la fondation de la piscine, à la sortie des aînés et au soutien des sociétés locales.
Il souligne qu'un profond changement au niveau de la gestion a eu lieu avec l'engagement d'une secrétaire à temps partiel (administration, camping et école de musique). Il a été également nécessaire de remplacer le couple de gardiens qu'il remercie pour leurs activités. Les gardiens sortant seront encore présents à l'ouverture de la prochaine saison pour apporter leur aide aux nouveaux venus.
La saison 2025 a été une très bonne année avec un important passage de campeurs. Il a fallu déjà remplacer une partie des arbres du camping de passage et les travaux doivent se poursuivre afin de terminer ce remplacement.

Comptes 2525
Jérémy Gaillard, caissier, donne diverses informations relatives aux comptes 2025 qui présente une bonne stabilité avec un niveau de passage réjouissant. Au final, les comptes 2025 dégagent un bénéfice qui sera reporté au compte «réserves».
Olivier Perrot lit ensuite le rapport des vérificateurs de compte.
Les comptes sont ensuite adoptés à l'unanimité.

Rapport de l'école de musique
Dans son rapport, Christian Schnyder souligne que l'école de musique se porte bien. Il ajoute que l'apprentissage de la musique doit être accessible, car elle a la force de rassembler et c'est tout ce qui donne son sens à l'école de musique qui, actuellement se porte bien.
Il ajoute que les élèves de l'orchestre de l'école de musique, grâce à l'émulation du 700e rejoindront, pour la première fois, les rangs et les percussions de la fanfare «La Cécilienne». La première représentation du spectacle «Pierre et le Loup» aura lieu le vendredi 11 décembre. Les élèves participeront également au lancement du Marché de Noël le samedi 5 décembre dans la Chapelle des Dix-Milles-Martyrs. Ces rendez-vous ne sont pas seulement des dates dans un calendrier, car il donne aussi l'occasion aux élève le plaisir de partager leur musique.
Il reste cependant convaincu que l'apprentissage de la musique doit être accessible au plus grand nombre. La SDL rend cet accès possible en proposant des cours à des prix très abordables tout en permettant de rejoindre l'orchestre pour jouer tous ensemble. Il remercie la SDL pour ce choix qui donne une plus-value certaine à la Commune.
L'école de musique compte actuellement 160 élèves dans divers instruments tel que: violon, violoncelle, piano, guitare, guitare basse, ukulélé, flûte traversière, flûte douce de même que de la rythmique et du chant.

Rapport de la course des aînés
Cette 68e édition a conduit les participants au restaurant du lac de Brêt. Ce sont 209 aînés (chauffeurs compris) qui ont pu profiter de cette belle journée. Une belle ambiance, un délicieux repas et pour finir, au retour, les quatre heures prise au restaurant de la Tène.
Il souligne que le nombre de participant reste stable. Il remercie les chauffeurs pour leur engagement et la SDL pour son soutien financier.

Budget 2027
En présentant le budget, Jérémy Gaillard souligne que les dépenses seront un peu plus exceptionnelles avec le remplacement des arbres, la réfection de la place de jeux, le remplacement d'un mobilhome.
De plus, les salaires seront augmentés en raison du changement de personnel.
Le budget 2027 est adopté à l'unanimité.

Demande de crédit pour le renouvellement des infrastructures souterraines du camping de passage.
Après quelques vingt-cinq ans d'exploitation, le camping de passage a besoin d'une mise à jour, car aujourd'hui, il ne répond plus à la demande des campeurs de passage.
De plus, le comité tient absolument à conserver sa classification, d'étoiles (aujourd'hui 4 étoiles).
Il s'agit donc de refaire 60% des places et de les équiper de nouvelles bornes électriques, une pour quatre emplacements, avec un raccordement aux eaux de boisson et une évacuation des eaux usées (eaux grises).
Un ingénieur de la région a établi un projet avec estimation des coûts de réalisation. Il explique ensuite le processus des travaux avec, notamment: installation de bornes électriques, raccordement eaux potable et eaux usées, réseau électrique, armoires de distribution, amélioration de l'éclairage et le balisage. Le réseau Wifi sera également amélioré. De plus les places en chaille seront refaites en dur avec une zone verte, le portail d'entrée modifié.
Il donne ensuite quelques chiffres inhérents au financement de ces travaux. Le but est maintenant d'attaquer ces travaux début octobre 2027 pour être terminé en mars 2028.
Au terme des explications, la demande de crédit est acceptée.

Divers
Quelques informations sont données à propos du soutien des sept-cent ans du Landeron.
Au nom du Conseil communal, Frédy Winz, président, remercie la SDL pour le soutien conséquent donné à la vie locale.
Une idée d'instaurer à nouveau un marché qui serait rassembleur est émise. La SDL ne pouvant pas se charger de cette question, il est recommandé de s'adresser soit à l'USLL ou à l'AVVL pour ce projet.
La séance terminée, tous se retrouvent autour du verre de l'amitié agrémenté d'une agape. CP



CAFE THEATRE
LA TOUR DE RIVE
LA NEUVEVILLE



Café-Théâtre de la Tour de Rive - Les Amis du Jazz de Cortaillod
Samedi 14 novembre 2026 à 20h00

Samedi 14 novembre 2026 à 20h00 – Les Amis du Jazz de Cortaillod
De Count Basie à Duke Ellington, en passant pat Glenn Miller, Benny Goodman et bien d'autres, le répertoire des Amis du Jazz de Cortaillod saura vous enthousiasmer.
Fondé en 1967, cet orchestre amateur est un incontournable du paysage culturel neuchâtelois. Il jouit également d'une expérience internationale avec des concerts en Europe et au Québec.
Son répertoire original est arrangé par des talents reconnus, comme Henry DuPasquier, Jacques Blandenier, René Borel et Niels Sörensen, leader actuel du groupe. Forts de plus de 700 concerts et d'une discographie riche (5 LPs, 4 CDs), les Amis du Jazz se distinguent par leur enthousiasme contagieux, leur passion du jazz et leur professionnalisme sur scène.
Prochain spectacle
Samedi 21 novembre 2026 à 20h00- Fado avec Sandra Azenha
Accompagnée par deux guitaristes, elle nous fera découvrir cet univers musical vibrant.
A tout bientôt, Toute l'équipe du CTTR

Société de développement de Cornaux

Les 14 et 15 novembre, la Société de développement de Cornaux vous donne rendez-vous à la salle Ta'tou pour deux soirées théâtrales en compagnie de la troupe de la Mouette.
Ne tardez pas à réserver, le nombre de places est limité à 250, afin de respecter les directives en vigueur.
Ouverture des portes une heure avant le lever du rideau.



ENGES

Les fantômes étaient de sortie pour Halloween



À l'occasion d'Halloween, Anim'Enges a transformé le pavillon d'Enges en un véritable repaire de fantômes effrayants et de terribles monstres. Après une chasse aux bonbons dans tout le village, habitants, petits et grands, se sont retrouvés pour déguster une soupe à la courge, accompagnée d'un petit verre de vin local. Dans une ambiance festive et chaleureuse, chacun a participé avec enthousiasme. Petits et grands se sont donnés à cœur joie pour célébrer Halloween et partager un beau moment de convivialité. Merci à Anim'Enges pour cette sympathique initiative. TAD



LE LANDERON

Assemblée générale de l'Association des Parents du Landeron (APL)

Mardi de la semaine dernière, l'APL tenait son assemblée générale dans les locaux du NBA.
Comité, la responsable des transports scolaires, le prestataire de l'entreprise Carlivier et des membres de l'association étaient présents pour traiter des points de l'ordre du jour.
Le procès-verbal 2025 ayant été accepté, il était temps de passer à l'examen des divers points de l'ordre du jour.
Rapport des activités
Jézabel Villat, vice-présidente remercie la Commune pour son soutien envers ce transport scolaire. Elle rappelle que l'activité de l'APL tient notamment au fait de faciliter les transports des enfants vers leur lieu de scolarité qui permet entre autres de désengorger le parking du C2T.
Elle fait part de la satisfaction du comité de pouvoir, depuis de nombreuses, compter sur un partenariat de prestations de l'entreprise Carlivier. Elle remercie Olivier Rigolet pour les bus mis à disposition.
Les relations entre les écoles et la commune sont très bonnes et ce transport est important pour les familles landeronnaises. Elle ajoute que l'APL est régulièrement en relation avec les directions scolaires et les autorités communales.
Rapport activités bus
Deux bus sont nécessaires pour gérer le transport scolaire, Le bus bleu fait de simples tournées à 8h et à 11h30. Le bus rouge fait de simples ou doubles tournées à 8h, 11h30, 15h10 et 16h. 51 enfants des degrés 1 à 8 bénéficient de ce moyen de transport. Au total, ce sont quarante-quatre famille qui en bénéficient.
Douze arrêts sont desservis par les deux bus entre Combes, Montet du Haut, Coteau, Alouettes, Chemin Mol, Jolicrêt, Pont de Vaux, rue du Jura et Bellerive.
Cette année, il n'a pas été nécessaire de faire appel aux parents pour la surveillance entre deux tournées.
En finalité, le service fourni est de qualité et le comité cherche à instaurer un service flexible surtout proche des besoins des familles.
Comptes et rapports des vérificateurs
Annabelle Meyrat donne des informations relatives aux différents comptes de charges et de profits en détaillant les points principaux tel que part communale, cotisations et participation cabanes de Noël et troc. Elle souligne que cette année comptable présente un petit bénéfice. Après lecture du rapport des vérificateurs, les comptes sont acceptés à l'unanimité.
Nomination statutaire
Les membres du comité sont reconduits dans leurs fonctions comme suit: Claudia Battistella présidente, Jézabel Villat vice-présidente, Annabelle Meyrat caissière, Micheline Löffel responsable des transports.
Céline Lachat ayant souhaité mettre un terme à son activité, le poste de secrétariat est à repourvoir. Elle est remerciée par un présent pour toutes les années d'activité passées au sein du comité.
Un appel est lancé pour retrouver un membre. Les activités au sein du comité de l'APL sont intéressantes dans une belle ambiance.
Cotisation et prix des transports
La cotisation reste fixée à 60 francs par année et par famille. Le coût du transport annuel est de 350 francs pour les petits de première Harmos et à 500 francs pour les plus grands. Le comité reste ouvert à des arrangements pour ces transports.
Activités futures
Diverses activités ont lieu régulièrement dans le cadre de l'association. Cette année, le troc de jouet aura lieu dans les bâtiments du NBA le samedi 5 décembre.
Le lundi 7 décembre, le Saint-Nicolas viendra distribuer des bonshommes de pâtes aux enfants du Trèfle à Quatre.
Lors de l'animation de Noël au centre du village les 15, 16 et 17 décembre, l'APL tiendra une cabane le premier soir avec soupe, pain à l'ail, crêpes et vin.
Divers
Après avoir donné quelques anecdotes relatives aux transport scolaires, la séance se termine autour du verre de l'amitié.

CP

LE LANDERON

Les chœurs d'Hommes «Acapel'HOM et «Les Improbables» réunis en concert



Le samedi 14 novembre à 20h, venez passer une soirée qui s'annonce festive avec un concert a capella «Deux chœurs, une même voix» concert qui promet de belles découvertes avec un programme très diversifié. Acapel'HOM et les Improbables, deux chœurs d'hommes bien connus dans notre région, feront de cette soirée un moment inoubliable.

En première partie, le chœur Acapel'HOM sous la direction de Bernard Guye présentera un programme varié faisant passer messages ou sentiments au travers de pièces de musique sacrée et profane.

En deuxième partie, place au chœur des Improbables, chœur formé d'amis réunis pour le plaisir de pouvoir chanter tous ensemble. Au fil du temps, ils ont pu progresser sous la direction de Paul Frochaux et arriver ainsi à un très beau résultat.

Sous la direction de Paul Frochaux leur programme présentera des chants très diversifié qui seront, à n'en pas douter, fort plaisants pour le public. En fin de concert, ils termineront leur programme accompagné au piano par Florence Monnier, une toute nouvelle expérience.

Date et heure: samedi 14 novembre à 20h
Lieu: Temple du Landeron
Entrée libre, collecte recommandée.

CP

LE LANDERON

Une soirée des majorants dans la bonne humeur



Vendredi dernier, les autorités de la Commune recevaient vingt nouveaux majorants dans la salle de la justice de l'Hôtel de Ville.
C'est au nom de conseil communal que Frédy Winz, président du Conseil communal, accueille tous ces jeunes en les remerciant d'avoir répondu à cette invitation en leur souhaitant la bienvenue. Leur présence à cette occasion montre bien l'intérêt de chacun pour les affaires publiques et la communauté villageoise. Il espère les voir continuer à faire vivre leur village par leurs idées, leur engagement tout en prenant soin les uns des autres.

Présentation des autorités communales

Frédy Winz présente sa fonction et ses tâches puis leur donne quelques conseils pour leur futur. Il les encourage à commencer à voir grand sans s'imposer de limite même si la réalité les obligera peut-être à redimensionner leurs projets. Il leur conseille encore d'avoir confiance en eux et de faire confiance aux autres, car personne n'est bon en tout ni nul en tout. Cependant, ils doivent prendre la peine d'identifier leurs dons et les cultiver. Il y a de la place pour chacun.
Les membres du Conseil Communal (Olivier Guye, Marissa Cervio et Nadine Schouller) prennent ensuite à tour de rôle la parole pour présenter leurs dicastères respectifs.
Michaël Jacot, président du Conseil général et premier citoyen de la commune prend la parole en soulignant que c'est un honneur pour lui d'être présent en cette soirée pour célébrer un passage marquant d'une entrée officielle dans la vie d'adulte. Devenir adulte c'est acquérir de nouveaux droits, mais aussi de nouvelle responsabilité, le début d'une aventure où chacun sera le propre acteur de son avenir. Il souhaite également remercier leurs familles et tous ceux qui les ont guidés, car leur réussite et leur épanouissement sont le reflet de leur soutien. Il leur demande de ne jamais oublier d'où ils viennent, car leur village aura toujours besoin de leurs talents, de leur énergie, de leur engagement et de leurs idées. Bravo à toutes et à tous pour cette belle étape de vie.
Reto Gabriel, questeur du Conseil général leur adresse des félicitations pour ce passage important.
Au nom du Plt Christophe Auberson, Nadine Schouller, conseillère communale les encourage à s'informer des possibilités offertes par le corps des sapeurs-pompiers du Littoral Est en prenant contact avec eux.

Suite de la soirée

Un apéritif est ensuite offert au Caveau de L'hôtel de Ville avec la remise de cadeaux (bons pour le Noctambus et sachets de petites douceurs.
La soirée se poursuit au restaurant du Nemours dans une belle ambiance gourmande.

Majorants présents, année 2008

Yanis Albano, Dimitri Blanchard, Julia Bourquin, Maelie Caillet, Clément et Maxime Chédel, Melvyn Fuentes, Michele Gasperina Naina, Thibaud Hertzeisen, Amaël Houssou, Élise et Léa Jacot, Thomas Kohler, Mathieu Lambert, Nora Martinez Caamaño, Luca Muriset, Matteo Muster, Coralie Porret, Chiara Rossi, Clarissa Simone. CP





Nous accompagnons des histoires de vie.
Depuis 200 ans.

Marco Della Rovere, Conseiller en assurances, prévoyance & hypothèques, région St-Blaise, Enges & Lignières
T 032 727 60 05, marco.dellarovere@mobiliere.ch

la Mobilière

200 ans

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi: Le **BUZZ** (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf exception et vacances. Pour en savoir davantage sur le programme, veuillez contacter l'animatrice de jeunesse Mégane Warren – megane.warren@entre2lacs.ch et tél. 078 448 55 45 (jeudi et vendredi).

ENTRE-DEUX-LACS

Vendredi 6 novembre
Soirée Souper-Ciné au centre paroissial de Cressier, **«Perfect day»,** film de Film de Wim Wenders - Sur inscription préalable.
Samedi 28 novembre
Réservez d'ores et déjà la date pour la **Boutique de Noël** qui aura lieu à **l'Espace Perrier** de Marin, de 9h à 14h.
Pour en savoir plus sur les activités de la paroisse www.entre2lacs.ch
Flyers papier disponibles dans les divers lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 8 novembre: 10h Culte au centre paroissial de Cressier.
10hCulte au temple de St-Blaise. Les Bourdons et Bee Happy (début au culte) au foyer. La Ruche (début au culte), puis à la cure – programme sur le site.
Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise
Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débuter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.
Marin
Pause Mardi midi: Accueil tous les mardis (sauf vacances) dès la 9H au Clos-de-la-Chapelle 10, de 12h à 13h30. Pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique ***(navette possible entre St-Blaise et Marin).***
Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après).
Mardi 10 novembre: 14h15 **MCR - Mouvement chrétien des retraités «Ensemble»** - Clos de la Chapelle, Rue des Couviers 10 à Marin
Infos: Françoise Vouga, 077 436 32 24 ou francoise.vouga@gmail.com

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier
Chaque mercredi: dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!
Jeudi 12 novembre: 17h15-18h15 **JeuDis Dieu** au centre paroissial réformé de Cressier, rencontres pour les enfants de la 3ème à la 7ème Harmos. - contact@jeusamdisdieu.ch ou https://jeusamdisdieu.ch/

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières
Vendredi 6 novembre: 19h30-21h Moment de prière au temple de Lignières. Chaque premier vendredi du mois.
Pour un éventuel transport pour les cultes, contactez au préalable Erica Schwab, 032 751 28 30
Le Landeron
Mercredi 11 novembre: 15h00 Culte au **home Bellevue.**

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...
Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.
Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs
Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch
Animatrice de jeunesse
Mégane Warren, tél. 078 448 55 45, megane.warren@entre2lacs.ch
Location des locaux
Temple de Lignières:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:
Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com
Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27
Contact: foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer
Secrétariat pastoral et paroissial:
Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine, Unité pastorale Neuchâtel Est

Paroisse de Cressier

Lundi 9 novembre
19h30 Répétition de l'Ensemble Vocal GAUDIUM
Mardi 10 novembre
11h00 Messe au Foyer Jeanne-Antide
16h00-17h00 Réunion catéchisme 5h - Chalet St-Martin
17h00-18h15 Réunion catéchisme 7h - Chalet St-Martin
Jeudi 12 novembre
11h00 Messe au Foyer Jeanne-Antide
Samedi 14 novembre
9h00-16h00 Fête de la Saint-Martin selon programme
à la Maison Vallier, Rue Vallier 1, 2088 Cressier
18h00 Messe

Paroisse du Landeron

Vendredi 6 novembre
17h45 Messe, Adoration et Confessions à la Chapelle DMM
Samedi 7 novembre
18h00 Messe
Jeudi 12 novembre
18h00 Réunion Conseil de Paroisse à la Cure
Samedi 14 novembre
18h00 Pas de Messe, Messe à Cressier St-Marin

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 6 novembre
9h00 Messe avec confessions et Chapelet
Samedi 7 novembre
9h00 Messe à Hauterive
9h00-18h00 Brocante de la Paroisse
Dimanche 8 novembre
10h30 Messe avec Bénédiction des Animaux
12h00 Repas de soutien de la Paroisse reinseignements au 078 676 43 77
Mardi 10 novembre
20h00 Réunion des animateurs liturgiques à la Cure de Saint-Blaise
Jeudi 12 novembre
14h00 Visites au Home Beaulieu, Hauterive
20h00 Atelier de parole avec Gabrielle De Gasparo
Vendredi 13 novembre
9h00 Messe avec confessions et Chapelet
Dimanche 15 novembre
9h00-10h30 Réunion catéchisme 5h - Pardon
9h00-10h30 Réunion catéchisme 6h - 1ère communion
10h30 Messe accompagnée par M. Claude Chappuis, guitariste professionnel
Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale
www.cath-ne.ch/ votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

Contact: Abbé Gérard Muanda - 079 367 79 32, Rue du Port 3, 2072 Saint-Blaise
Agent Pastoral, Sandro Agustoni - 077 427 84 59, Rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier
Secrétariat des cures Cressier, Le Landeron et Saint-Blaise, Unité Pastorale Neuchâtel Est
Secrétariat - Mobile 077 252 91 08
cure.cressier@cath-ne.ch; cure.st-blaise@cath-ne.ch
Secrétariat:
Mardi 08h30-12h00 Saint-Blaise - Mardi 13h30-17h00 Cressier
Jeudi 08h30-12h00 Saint-Blaise - Jeudi 13h30-17h00 Cressier

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin
Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie
Mercredi à 20h: réunion de prières
Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)
Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)
Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch

SAINT-BLAISE

Le Yodleur Club St-Blaise/Neuchâtel renoue avec ses origines à Serrières



À l'occasion des festivités commémoratives des 200 ans de Suchard à Serrières, le Yodleur Club St-Blaise/Neuchâtel a apporté une touche de folklore suisse à cette manifestation. Une participation qui revêtait une signification toute particulière pour la société, dont la création est étroitement liée à celle de la célèbre chocolaterie.
En effet, c'est en 1915 que des ouvriers suisses alémaniques travaillant à l'usine Suchard fondèrent le club. Attachés à leurs racines et à leurs traditions, ils souhaitaient perpétuer la pratique du chant traditionnel de leur région d'origine. Plus d'un siècle plus tard, le club, aujourd'hui le plus ancien de Suisse romande, continue de faire vivre cet héritage musical.
C'est donc avec une émotion particulière que les chanteurs ont fait résonner leurs voix sous le pont Berthier, à Serrières, renouant ainsi symboliquement avec les origines de leur société.
Les yodleurs ont ensuite rejoint l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, où se déroulait la manifestation Chocolatissimo. Chaleureusement accueillis autour d'un apéritif, ils ont prolongé ce moment convivial en interprétant quelques chants supplémentaires.
Pour le club, ce fut une belle occasion de partager sa passion du chant traditionnel, de se produire au cœur de la ville et de faire découvrir le yodel à un public plus large.
Dimanche, un concert à la Collégiale de Valangin
A l'invitation de l'ASCOVAL, L'Association pour la Collégiale de Valangin, le Yodleur Club St-Blaise se produira dimanche 8 novembre à 17h00, à la Collégiale de Valangin. Dans le magnifique cadre de cet édifice historique, un rendez-vous à ne pas manquer pour les amateurs de folklore et de belles harmonies vocales. Une extraordinaire occasion de retrouver les sonorités si particulières du yodel pour un moment musical empreint de tradition et de convivialité.
Vous aimez le chant? Le club **recherche de nouveaux membres.** Même sans connaissance du yodel, il est possible de participer à une répétition le lundi soir pour essayer. **Osez et venez à notre rencontre!**
Contact: Ruedi Känzig 078 895 27 39
Agenda: dimanche 8 novembre, concert Collégiale de Valangin, 17h00





MARIN

Matchs du FC Marin-Sports

Samedi 07.11.2026

9h00 FC Marin-Sports - FC Val-de-Travers I, championnat Juniors D-7 - tour automne - Groupe 1

10h00 FC Cortaillod - FC Marin-Sports I, championnat Juniors D-9 1er degré - tour automne - Groupe 1

10h30 FC Ticino - FC Marin-Sports II, championnat Juniors D-9 1er degré - tour automne - Groupe 1

11h00 FC Marin-Sports - TE2L, championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - tour automne - Groupe 1

13h00 FC Marin-Sports - GrpM Le Parc, championnat Juniors A tour automne - Groupe 1

15h00 Team Bôle-Colombier (Colombier) (Jun.C - 2x45) - FC Marin-Sports I (Jun.C), coupe juniors C - 1/4 de finale

15h15 FC Marin-Sports - FC Val-de-Travers I,championnat Juniors B Groupe 1

17h00 FC Le Communal Sport Le Locle I - FC Marin-Sports I, championnat 2e ligue - Groupe 1

Dimanche 08.11.2026

13h00 FC Marin-Sports II - FC Corcelles Cormondrèche II, championnat Juniors C - 2x45 - Groupe 2

Mardi 10.11.2026

19h00 GrpM FC Etoile-Sporting - GrpM FC Etoile-Sporting, championnat Juniors C - 2x45 - Groupe 2

Mercredi 11.11.2026

20h00 FC Marin-Sports - FC Peseux Comète, championnat Juniors B Groupe 1

CORNAUX

Matchs du FC Cornaux

Lundi 02.11.2026

20h00 FC Cornaux-FC Môtiers - championnat 4e ligue - Groupe 1
Stade des Prélards - A, Cressier

Mardi 03.11.2026

19h30 Team Béroche-Bevaix (Béroche) I-TE2L II
championnat Juniores féminines FF-17 - Groupe 1
Bord du Lac St Aubin - A, St Aubin

Jeudi 05.11.2026

18h30 TE2L Cornaux-Audax Coffrane Academy (Audax) I
championnat Juniors D-7 - tour automne - Groupe 1
Ancien Stand - Terrain B, Le Landeron

Samedi 07.11.2026

10h00 TE2L Cornaux-Team Vallon Jashari
championnat Juniors D-7 - tour automne - Groupe 1
Terrain de sports - A, Cornaux

11h00 FC Marin-Sports-TE2L
championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - tour automne
Groupe 1 - La Têne - Marin - A,

Dimanche 08.11.2026

14h00 TE2L II-FC Boudry
championnat Juniores féminines FF-17 - Groupe 1
Terrain de sports - A, Cornaux

CRESSIER

Matchs du FC Cressier Sport 2019

Vendredi 06.11

20h00 FC Val-de-Ruz II - Cressier Sport 2019
Championnat 4ème ligue - Terrain Sous-le-Mont, Dombresson

Samedi 07.11

10h00 TE2L Cressier - Team Neuchâtel
Championnat D9 - Stade des Prélards, Cressier

13h00 TE2L I - Team Béroche-Bevaix I - Championnat FF17

SAINT-BLAISE

Matchs du FC Saint-Blaise

Samedi 07.11.2026

9h00 FC Saint-Blaise vs. Team Neuchâtel
championnat Juniors D-7 - tour automne - Groupe 1
Les Fourches, St Blaise

10h00 Team Béroche-Bevaix (Bevaix) vs. FC Saint-Blaise
championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - tour automne
Groupe 1 - Les Murdines - A, Bevaix

10h00 FC Saint-Blaise vs. FC Cortaillod Tigers
championnat Juniors D-9 - 1er degré - tour automne
Groupe 1 - Les Fourches, St Blaise

12h00 FC Saint-Blaise vs. FC Val-de-Travers II
championnat Juniors B - Groupe 2 - Les Fourches, St Blaise

14h30 FC Saint-Blaise vs. FC Etoile-Sporting FFMN
championnat Juniores féminines FF-17 - Groupe 1
Les Fourches, St Blaise

18h00 FC Saint-Blaise I vs. FC Gumefens/Sorens I
championnat 2e ligue interrégionale - Groupe 2
Les Fourches, St Blaise

Jeudi 12.11.2026

18h30 FC Saint-Blaise vs. TE2L Le Landeron
championnat Juniors D-9 - 1er degré - tour automne
Groupe 1 - Les Fourches, St Blaise

Samedi 15.11.2026

15h00 FC Cugy-Montet-Aumont-Murist I vs. FC Saint-Blaise I
championnat 2e ligue interrégionale - Groupe 2
Stade des Abattoires - Cugy/FR - Terrain principal, Cugy/FR

LIGNIÈRES

Matchs du FC Lignières

Samedi 07.11.2026

10h00 FC Peseux Comète - TE2L Lignières
championnat Juniors D-7 - Terrain de Chantemerle, Peseux

10h45 Team Bôle-Colombier (Colombier) II - TE2L Lignières
championnat Juniors D-9 - Stade des Chézards, Colombier

12h00 Audax Coffrane Academy (Audax) II - TE2L II
championnat Juniors C - Pierre-à-Bot, Neuchâtel

19h00 FC Val-de-Travers - TE2L II
championnat Juniors A - Les Sugits, Fleurier

HAUTERIVE

Matchs du FC Hauterive

Samedi 07.11.2026

11h30 GrpM Le Parc II - FC Hauterive D-7 - Terrain des Forges - A terrain synthétique, La Chaux-de-Fonds

11h30 FC Hauterive D-9 - Audax Coffrane Academy (Audax) II
Vieilles Carrières - A, Hauterive

13h30 GrpM FC Etoile-Sporting - FC Hauterive CII
Les Foulets - A, La Chaux-de-Fonds

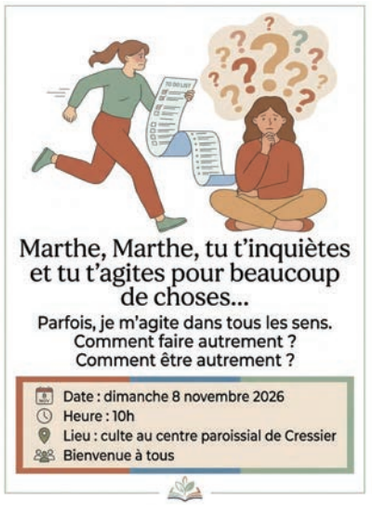
18h30 FC Hauterive B- Team Bôle-Colombier
Vieilles Carrières - A, Hauterive

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville
Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc
Devis gratuit
et déplacement à domicile possible
Rue de la Tour 12
032 751 37 06

Pompes funèbres
Grau
24h/24 032 751 28 50
BREVET FÉDÉRAL - MEMBRE ASSF
Depuis 1959
une famille au service des familles
Prévoyance funéraire

ENTRE-DEUX-LACS

Face à la charge mentale: et si on levait le pied?



«Marthe, Marthe, tu t'inquiètes et tu t'agites pour beaucoup de choses...»
Cette interpellation millénaire n'a pas pris une ride. En la lisant, impossible de ne pas se reconnaître. Entre la course après le temps, les listes de choses à faire qui s'allongent et le stress quotidien, nous sommes nombreux-ses à être «Marthe», à nous agiter dans tous les sens.
Aujourd'hui, avec le poids de la charge mentale moderne, comment faire autrement?
Pourtant, la Bible, ce livre de sagesse, qui a traversé les époques, a encore une pertinence étonnante pour nos vies bousculées.
Elle ne condamne pas notre action, mais elle nous invite à ne pas nous y perdre.
Venir au culte, ce n'est pas que pour les initié-es, c'est s'offrir un espace pour souffler, prendre du recul, réfléchir à notre manière de fonctionner et redécouvrir ce qui est vraiment essentiel.
Bienvenus à tous-tes!

SAINT-BLAISE

Repas de fin d'année
Bien servi à 260 convives choyés par Laténa

La Commune de Laténa s'est mise en quatre pour convier ses aînés et aînées pour un repas. Renforcés par quelques personnes venues de Marin-Epagnier et de Thielle-Wavre, ils n'ont jamais été aussi nombreux, mardi 3 novembre passé, pour partager une telle agape à l'Auberge de la Tène.
Conseillère communale, cheffe du dicastère de la chancellerie, de la cohésion et de la formation, Vanessa Renfer a salué ses hôtes. Elle leur a déclaré: *«Je dois avouer que le succès de ces moments de partage ne fait qu'augmenter et cela dans tous les villages. C'est réjouissant mais c'est aussi un défi pour nous de trouver une bonne solution. Cette année, nous avons prévu trois dates pour les repas de toute la commune. Peut-être qu'une 4e date sera nécessaire s'il faut accueillir plus de 800 personnes.»*
Elle a aussi relevé que les animations de la commune destinées aux aînés et aînées (participation aux déjeuners de Laténa, ateliers culinaires, matinées de formation numérique) ont trouvé leur public intéressé.
Elle a remercié ses collaboratrices Mmes Novelli et Cuénot, du Service de la cohésion sociale, chargées de l'organisation de la rencontre.
L'abbé Gérard Muanda, de l'Unité pastorale Neuchâtel Est, a adressé aussi quelques mots en déclarant aux participants et participantes: *«Un repas est un moment de joie. Vous êtes aimés.»* Il a remercié pour cette invitation et il a souhaité une bonne année à tous.
Selon la tradition, un modeste présent a été remis au doyen et à la doyenne de la cohorte: Pierre Javet, 98 ans et Frieda Forchelet, 100 ans, ...cap franchi par tous les deux!

CZ

LE LANDERON

La troupe ATRAC présente son nouveau spectacle «La Soupière»

Cette comédie de Robert Lamoureux, mise en scène par Fabrice Lavanchy, va entraîner le spectateur dans une série de quiproquos qui, en finalité, doit permettre de toucher un héritage en cassant la soupière. Un régal pour le public tant au niveau du jeu des comédiens qu'au niveau des scènes pour le moins savoureuses.
Cette pièce très drôle emmène le spectateur dans toutes sortes de situations imprévues qui apportent, dans un rythme soutenu, plaisir et éclats de rire à tout vent. On ne s'y ennuie pas une minute et c'est véritablement un régal d'y assister.
On y voit une Germaine (Annabelle Meyrat) passablement machiavélique et pleine de gouaille, prendre en mains un projet quelque peu graveleux en gérant plus ou moins toutes sortes de situations pour permettre à Paul (Christian Isch) d'arriver à ses fins.
Une situation que Paul croit maitriser dans un jeu d'interprétations très naturelles et vivantes.
Il va devoir faire face à diverses situations qu'il n'avait pas prévues. Hélène (Myriam Lavanchy), son épouse très grande dame un peu ahurie sans tout comprendre va devoir accepter la situation, une interprétation qui donne tout son sel à l'intrigue. Tatie Violette (Martine Persoz) rôle maîtrisé avec tout le talent que l'on lui connait est superbe d'aisance et de malice dans son interprétation de tante qui ne veut rien céder.
Quant à Jean-François (Fabrice Lavanchy), qui n'est pas celui qu'on attend est à merveille d'aisance dans son rôle. Brigitte, (Noée Wenger) adorable nièce de tatie Violette maîtrise son rôle à la perfection. Quant à l'agent (Vincent Guinaudeau) un peu ballot et l'inspectrice (Valérie Perret) très protocolaire viennent compléter avec bonheur le déroulement de cette comédie quelque peu déjantée alors que l'entrée en scène de Monsieur Louis (Raphaël Perret) vient compléter l'intrigue.
Cette nouvelle pièce ne manque pas de situations cocasses où le jeu des comédiens peut s'exprimer avec bonheur dans des interprétations bien maîtrisées. Un vrai régal.
Technique et lumières Gaëtan Rohrbach, décors Oppa et ATRAC, affiche Annabelle Meyrat
Informations
Lieux: Le Landeron, théâtre du Château, salle Philippe Badan
Ouverture des portes 30 min avant le début du spectacle
Réservations conseillées sur www.atrac.ch ou au 032 510 70 73 (répondeur)
Tarif soutien 30.-, adultes 25.-, étudiants, AVS, AI 20.-, gratuit jusqu'à 12 ans, deux premières séances 15.-.

CP



COUVERTURE ETANCHEITE
FERBLANTERIE ECHAFAUDAGES
BV TOITURES Sàrl
BURKHARD – SUNIER
Succession Vuillemin
2520 La Neuveville
Tél. 032 751 34 50
www.bv-toitures.ch
conctact@bv-toitures.ch



Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker



Commune engagée

Laténa en route pour être labellisée « Cité de l'énergie »

Aujourd'hui, 484 communes de notre pays (60 % de la population suisse) ont déjà été reconnues par l'Association « Cité de l'énergie » pour mener une politique exemplaire en matière de développement durable, d'efficacité énergétique, de protection du climat et d'une mobilité respectueuse de l'environnement.

Pas plus tard qu' hier soir, le Conseil général de Laténa était invité par le Conseil communal à prendre acte du rapport qui ouvrait la voie à l'adhésion de la Commune à l'Association « Cité de l'énergie ».

En novembre 2024, une dizaine de conseillers généraux PLR avaient déposé une motion pour inviter la Commune de Laténa à adhérer à l'Association « Cité de l'énergie » sans délai. En 2024, la Commune d'Hauterive était devenue la 3e commune du canton de Neuchâtel à obtenir le label décerné par cette association.

Le 25 février 2025, par 39 voix et 2 abstentions, le Conseil général de Laténa acceptait la motion qui demandait au Conseil communal de Laténa *de profiter de l'expérience de la Commune d'Hauterive* pour engager la Commune de Laténa à obtenir le label « Cité de l'énergie ».

Dans son rapport au Conseil général de Laténa du 4 novembre 2026, le Conseil communal, se basant sur les travaux réalisés par la Commune d'Hauterive, affirme que le processus pour demander la labellisation est en route. Il précise que son plan d'action comprend la modernisation de l'éclairage public, la réalisation du chauffage à distance CAD sur le territoire des anciennes communes d'Hauterive, de Saint-Blaise et de La Tène, les mesures de subventionnement des transports publics ainsi que d'autres engagements. Le standard applicable à de nouveaux bâtiments communaux permet aussi d'estimer que la Commune de Laténa remplit les conditions nécessaires à l'obtention du label.

Le dossier de candidature est en préparation. Le label Laténa « Cité de l'énergie » pourrait déjà être obtenu *« d'ici à la fin de 2026 »* déclare le Conseil communal.

Claude Zweiacker